

La compétitivité agricole française **décline dangereusement**

Le 28 septembre 2022, la commission des affaires économiques du Sénat vient de publier un rapport très pertinent sur le déclin de l'agriculture française !!!

Et dire que la France cumule de nombreux atouts par rapport à ses voisins européens et pays tiers avec qui elle fait du commerce de produits alimentaires.

Dans l'Union européenne, la France dispose :

- **de la plus grande surface agricole**
- **d'une qualité géographique sans égal**
- **du climat le plus équilibré**
- **du linéaire de côtes très étendu**
- **de la plus grande variété des paysages**
- **de la plus grande variété de productions.**

Qu'en a-t-on fait ?

Où est notre problème ?

Pourquoi la mondialisation profite à tout le monde, sauf à nous ?

Nos partenaires reconnaissent que nous disposons de l'agriculture la plus performante au monde.

Alors, pourquoi, pourquoi en est-on là ?

Les raisons sont multiples.

Bien sûr, il y a nos coûts qui ont entraîné par ailleurs la délocalisation de notre industrie.

Il y a surtout le manque de clairvoyance de nos gouvernants depuis des décennies, phagocytés par une idéologie écologique punitive qui n'a que faire des modèles qui marchent ailleurs.

Leur souci est de privilégier le toujours plus de contraintes et toujours plus de surtransposition des normes européennes qui coûtent très cher aux agriculteurs.

Comment ces derniers peuvent-ils s'en tirer face à une concurrence qui n'a pas les mêmes prix de revient parce que n'ayant pas à respecter les mêmes contraintes environnementales et de contenu des intrants.

Cette idéologie est incapable d'être réaliste sur le plan économique.

Les écolos (radicalisés), ceux qui ont le plus d'influence, préfèrent voir les exploitations agricoles mourir et disparaître plutôt que de permettre aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail.

Dans l'élevage la cohabitation avec loups et ours en est un des exemples les plus absurdes qui montre bien que l'animal a plus de valeur que l'homme aux yeux de ces groupuscules très minoritaires, mais qui remettent en cause l'autorité de l'Etat.

Que ce soit dans l'industrie, l'artisanat et l'agriculture, tout le monde reconnaît que le "made in France" veut dire : qualité, mais aussi plus cher. Il y a un marché pour ces produits.

Mais tous les ménages français n'ont pas la possibilité d'acheter au prix français, surtout en période de forte inflation.

Il faut donc que la France propose des produits pour tous les marchés et non pas seulement pour des marchés de niche et de riches.

Il en va de même pour l'agriculture biologique.

Oui pour 15 à 20% du marché. Non pour 30, voire 50% du marché à un horizon de 2050.

Du reste, aujourd'hui, on peut constater qu'il a fallu seulement quelques mois d'inflation pour voir beaucoup de consommateurs attirés par le BIO en 2020, revenir au "conventionnel" dès 2021, alors que de nombreux agriculteurs avaient suivi les recommandations du gouvernement et s'étaient convertis au BIO.

D'où par exemple, une offre en lait et œufs BIO largement supérieure à la demande actuelle ce qui abouti à l'obligation des agriculteurs BIO de vendre leurs produits au prix du conventionnel avec des charges et les contraintes du BIO qui n'ont rien à voir avec les produits classiques.

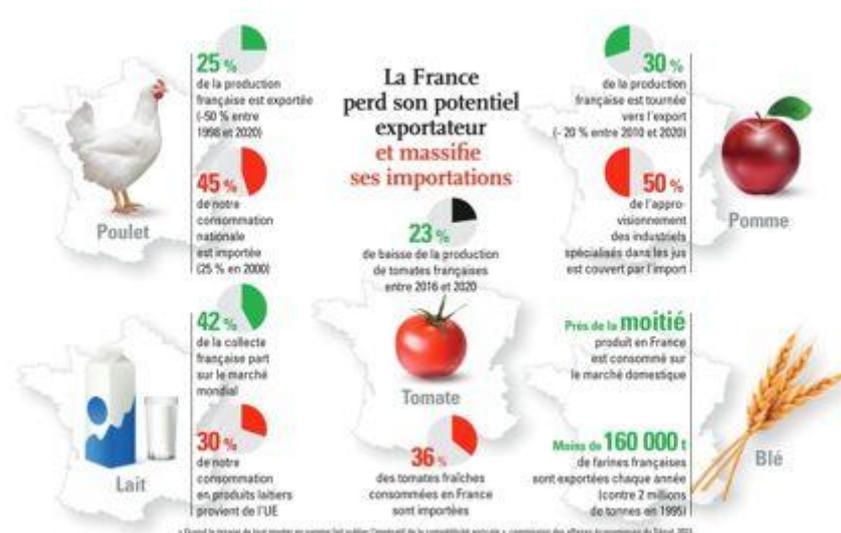
Beaucoup d'éleveurs de bovins viande ou lait décapitalisent dans un premier temps pour abandonner dans un deuxième sans avoir de candidats pour reprendre leur exploitation.

Les propriétaires de foncier agricole ne peuvent pas rester insensibles à cette réalité, car il en va de l'avenir de ce qui sera fait de leur patrimoine.

Le rapport du Sénat explique pourquoi l'agriculture française est en déclin permanent. Nous vous proposons l'analyse que vient d'en faire le magazine "La France agricole" du 29 septembre 2022.

Analyse du rapport du Sénat

En seulement 20 ans, la France est passée de deuxième à cinquième exportateur mondial. En parallèle, les produits importés ont doublé jusqu'à représenter près de la moitié de nos assiettes !



La France est une puissance agricole sur le déclin. C'est le constat dressé par la commission des affaires économiques du Sénat dans son rapport *"Quand le mirage de tout monter en gamme fait oublier l'impératif de la compétitivité agricole"* paru le 28 septembre 2022 et dans lequel les sénateurs (Laurent Duplomb (LR), Pierre Louault (Union centriste) et Serge Mérillou (Socialiste, écologiste et républicain)) proposent la mise en place de mesures pour un Plan de compétitivité (lire encadré ci-dessous).

« On voit bien que l'agriculture française va mal, explique Sophie Primas, sénatrice (LR) et présidente de la Commission des affaires économiques. Comment préserver notre modèle français basé sur le modèle familial, exigeant en termes de qualité et d'environnement ? »

Même si la France reste le 5ème exportateur agricole mondial, son excédent commercial, en recul, n'est tiré que par l'effet prix - notamment celui des vins et spiritueux - non plus par les volumes. Le solde commercial de la France a ainsi chuté de 12 milliards à 8 milliards d'euros entre 2011 et 2021.

Les sénateurs avaient déjà tiré la sonnette d'alarme sur l'état de la Ferme France dans un rapport de 2019. Ils y faisaient le constat de la stagnation de la production agricole française, la réduction du nombre d'actifs agricoles et

des surfaces agricoles utiles, ainsi que la perte de parts de marché à l'export et l'augmentation des importations.

Pertinence du « tout montée en gamme »

Force est de constater que les choses ne se sont pas améliorées depuis. Les sénateurs remettent notamment en cause le « tout montée en gamme » prôné par le gouvernement. Une stratégie qui, selon eux, réduit le potentiel productif de l'agriculture française, au détriment de notre souveraineté alimentaire. « Nous ne faisons pas la promotion d'un modèle d'agriculture industriel, insiste Serge Méry. Nous faisons simplement la promotion d'un modèle à taille humaine, où l'agriculture biologique aurait par exemple toute sa place ».

Le « tout montée en gamme » provoquerait aussi des inégalités d'accès aux produits français, reléguant aux portefeuilles les plus modestes les produits importés. En témoigne, l'évolution de la consommation française en poulet. En 20 ans, la part de poulet importé consommé par les ménages français a augmenté de 20 à 50 %. Sur ce laps de temps, la consommation en poulets entier français et labellisé a chuté de 28 points. « La stratégie de différenciation des producteurs vers des produits à forte valeur ajoutée ne répond plus à la demande des consommateurs », écrivent les sénateurs.

Ces derniers dénoncent aussi « l'effet tomate cerise » du « tout montée en gamme ». Pour échapper à la concurrence marocaine, les producteurs français de tomates ont abandonné la production de tomates fraîches ou d'industrie. La France est ainsi devenue le 3ème importateur mondial de tomates. Les producteurs français se sont alors orientés vers la culture de tomates à plus haute valeur ajoutée, telles que les tomates cerises, avec de plus faibles rendements, mais aussi plus chères. En parallèle, le Maroc, qui bénéficie d'avantages concurrentiels face à la France (coût de la main-d'œuvre, climat, ...) a multiplié par 233 ses exportations de tomates cerises sur les marchés entre 1995 et aujourd'hui.

Peu d'avantages concurrentiels

Le déficit de la compétitivité expliquerait plus de 70 % de la réduction du solde commercial de la France, selon la direction générale du Trésor. En seulement sept ans, la France a divisé par deux ses volumes exportés en pommes (2014-2021). Si cela s'explique en partie par la baisse des

rendements et la stagnation des surfaces cultivées, c'est surtout parce que les pommes françaises sont jugées trop chères sur le marché international.

Le prix moyen d'une pomme française à l'export est de 1,18 dollar/kg, soit 66 centimes de plus que les pommes turques ou polonaises. Une différence qui s'explique par le coût de la main-d'œuvre et les contraintes réglementaires françaises : « sur les 450 molécules dont l'application est autorisée en UE sur les vergers, seules 300 sont autorisées en France », déplore Laurent Duplomb. Ainsi, un tiers des pommes utilisées pour la transformation sont importées.

La filière blé souffre elle aussi d'une réglementation pénalisante, mais aussi d'un désengagement de l'État. Le budget public français attribué à la recherche agronomique est par exemple huit fois inférieur au budget américain. « La recherche agronomique a trop été portée sur la recherche fondamentale, pas assez sur la technique pour permettre aux agriculteurs de trouver des alternatives », rajoute Laurent Duplomb. La fragilité des outils de collecte et de stockage du grain français réduit encore la compétitivité de la France sur les marchés mondiaux.

« La fiabilité et la densité des lignes capillaires de fret SNCF sont un véritable frein », souligne les sénateurs. La meunerie française pâtit quant à elle des charges de production et de personnel. Ainsi, bien que la France soit le 4ème exportateur mondial de blé, elle importe 243 000 tonnes de farine, principalement d'origine allemande. « Un kilo de farine sur cinq, que nous achetons, est allemand ou turc », résume le sénateur.

Le « miracle laitier » ?

Selon FranceAgriMer, la France est le pays laitier le plus compétitif. Elle atteint le 4ème rang des exportateurs mondiaux et le marché domestique reste le premier débouché de la production nationale. Si la France dispose d'atouts avec un marché diversifié, une collecte stable et régulière, les sénateurs estiment que son principal facteur de compétitivité reste le faible revenu des producteurs français ! « Ils sont aujourd'hui plus proches des revenus polonais que des revenus irlandais, danois ou néerlandais. Seuls 39 % des éleveurs laitiers atteignent le salaire médian », alertent les sénateurs.

« Si nous sommes compétitifs, c'est clairement parce que nos éleveurs laitiers touchent 5€/h », s'insurge Laurent Duplomb. La décapitalisation des élevages est enclenchée et la filière peine aujourd'hui à recruter des jeunes. Entre 1990 et 2030, on estime que le nombre d'exploitations laitières aura été divisé par

cinq. Une source d'inquiétudes, alors que la demande alimentaire mondiale va augmenter.

"Il faut soutenir l'agriculture par le biais de la compétitivité"

« Il faut qu'on redevienne compétitif pour regagner notre souveraineté. Il faut soutenir l'activité agricole par le biais de la compétitivité, ce qu'on n'aurait jamais dû perdre. Aujourd'hui le Projet de loi de finances de 2023 prévoit de repousser l'exonération TO-DE seulement jusqu'à janvier 2024, alors qu'on sait que la main-d'œuvre est notre principale limite de compétitivité ! Il faut qu'on arrive à pérenniser ce sujet-là. En termes d'investissements, nous devons sortir du prisme du « on aide à condition de... ». Certes, on aide les entreprises à se développer mais on y met tellement de contraintes, que l'investissement ne profite pas à la compétitivité et finit plutôt par alourdir les charges. Il faut aussi que les parlementaires aient la possibilité de connaître en amont le coût des surtranspositions des normes et que le Conseil d'État donne une évaluation du bénéfice/risque. De cette façon, ils voteront en connaissance de cause. Ils doivent avoir la possibilité de revenir en arrière sur certaines décisions de surtransposition qui sont faites à travers les décrets. Aujourd'hui, l'ANSES ne met en exergue que le risque. Il faut regarder le bénéfice. On fait perdre à nos concitoyens la possibilité de se faire une juste opinion. La surtransposition nous a conduit à tuer des filières sur le volume, à monter en gamme ce qui fait qu'on ne vend plus et qu'on finit par importer des produits bourrés de substances interdites dans notre réglementation. Si on ne contrôle pas tout ça, si on ne se donne pas les moyens d'étiqueter, si on ne se donne pas les moyens de contrôler aux frontières, on n'y arrivera jamais. Pour être compétitif, il faut avoir une administration qui soutienne et développe les projets, il faut des aides financières pour développer dans l'objectif de compétitivité, et avoir un message positif sur l'agriculture. »

Laurent Duplomb, sénateur de la Haute-Loire (LR) et rapporteur du texte *"Quand le mirage de tout monter en gamme fait oublier l'impératif de la compétitivité agricole"*.

Origine : News Letter de la France Agricole du 29 septembre 2022